

## A qui va le solde du compte de succession

Par antinéa, le 25/05/2011 à 16:10

Bonjour,

Mon beau-frère a payé gracieusemen ma succession avec un chèque à son nom. Il me restait un petit solde que le notaire lui a envoyé.

Est-ce vraiment la loi vu qu'il n'est pas héritier?

Par mimi493, le 25/05/2011 à 16:22

[citation]ma succession[/citation] donc vous êtes mort

Par corimaa, le 25/05/2011 à 19:23

Il a du lui renvoyer le trop perçu vu que c'est lui qui a payé

[citation]donc vous êtes mort[/citation]

C'est vrai que ça fait bizarre, on nous contacte de loin :))